Jeux olympiques-Bill

tionnaires et de visiteurs sans compromettre les exigences de la sécurité; et 10 millions pour les frais normaux de fonctionnement du ministère de la Défense nationale, afin d'aider les autres ministères fédéraux à jouer leur rôle dans le domaine de la sécurité nationale.

J'aimerais signaier, monsieur l'Orateur, que ces chiffres, qui sont évidemment étalés sur une période de quatre années financières, sont très provisoires et qu'ils sont basés sur les prévisions mondiales pour 1976. Ces sommes, données en dollars de 1973, seront revisées périodiquement et revues par la Chambre dans le cadre de l'examen perpétuel des projets de dépenses des ministères.

Outre ces mesures spéciales, on demandera à certains programmes fédéraux de régie-avec leurs budgets actuels-d'assurer les services qui sont à la disposition de tous les Canadiens ou visiteurs étrangers. Monsieur l'Orateur, je parle ici de la participation d'employés fédéraux comme inspecteurs du ministères de l'Agriculture qui devront s'occuper des importations d'animaux pour les épreuves équestres. Le ministère des Communications attribuera pour sa part les voies radio-électriques pour les communications et des fonctionnaires du ministère des Transports donneront des conseils sur la sécurité et les règlements maritimes. Dans le cadre des préparatifs des Jeux olympiques d'été de 1976, le ministère des Travaux publics a estimé qu'il fera une dépense de \$770,000 pour le dragage et la construction d'une jetée au port de Portsmouth, à Kinston, endroit où se dérouleront les compétitions de navigation. [Français]

D'autres ministères du gouvernement fédéral apporteront une aide indirecte au COJO dans la réalisation de leurs programmes normaux et continus.

La Direction de la santé et du sport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Sport Canada, a déjà commencé à mettre en application un programme intensif destiné à favoriser l'entraînement et la création d'athlètes canadiens dont l'objectif est de participer aux Jeux olympiques d'été de 1976. Monsieur l'Orateur, je voudrais également ajouter que le rôle de Sport Canada ne se limite pas aux jeunes de notre pays. Les Jeux olympiques de 1976 auront besoin d'un grand nombre d'officiels, c'est-à-dire de personnes qui occuperont les postes de juges, de chronométreurs et de marqueurs de points. Sport Canada est également à l'origine d'un programme de formation de ces officiels, et j'ai bon espoir que le programme attirera des Canadiens de différents groupes d'âge. Ainsi, un grand nombre de ceux qui ne peuvent pas participer aux épreuves des Jeux auront l'occasion de participer à leur réalisation d'une façon très importante.

Afin d'encourager les gens à nous rendre visite au Canada en 1976, le ministère de l'Industrie et du Commerce jouera un rôle actif en vue de promouvoir et de faire connaître les Jeux olympiques d'été de 1976 dans le cadre de son programme normal de publicité destiné aux touristes et aux commerçants étrangers.

Monsieur l'Orateur, la présentation de rencontres culturelles, parallèlement aux Jeux olympiques, est une vieille tradition qui vise à encourager une meilleure compréhension et coopération entre les nations.

Le secrétaire d'État (M. Faulkner), mon collègue chargé des affaires culturelles, tiendra des conversations avec les chefs des organismes culturels et les hauts fonctionnaires des ministères concernés au sujet de l'élaboration d'un programme d'activités culturelles d'un caractère largement canadien et conformes à l'esprit des Jeux olympiques. Le gouvernement entend que ces activités soient réalisées dans le cadre des crédits ordinaires affectés aux programmes de ces organismes.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, en février dernier, le premier ministre a mentionné qu'il était possible que la Société centrale d'hypothèques et de logement participe à la construction du village olympique. Jusqu'à maintenant, on n'a pas fait de démarches officielles auprès du governement fédéral. Néanmoins, si le village olympique répond aux critères actuels de la SCHL, il pourrait avoir droit à l'aide que cette société offre dans le cadre de ses programmes aux projets réalisés dans le grand Montréal. Le montant des deniers fédéraux nécessaires dépendrait du nombre d'unités et de leur prix de revient de même que du montant de capitaux privés investis.

Enfin, monsieur l'Orateur, reconnaissant que tous les Canadiens souhaitent que le coût de ces Jeux soit réduit au minimum, le premier ministre a aussi indiqué en février que le gouvernement serait prêt à envisager la possibilité de prêter des spécialistes au Comité d'organisation des Jeux olympiques. Après discussion avec le COJO, on se propose maintenant d'offrir à ce comité quelque 25 années-homme de 1973 à 1976. Ce personnel proviendrait des cadres ordinaires de certains ministères à condition que la marche normale des programmes fédéraux n'en soit pas gênée.

La complexité de l'organisation et de la bonne marche de ces Jeux auxquels participeront jusqu'à 9,000 athlètes et représentants officiels en fait une entreprise colossale. Une telle production est extraordinaire surtout lorsqu'elle ne se répartit que sur deux semaines. Fournir suffisamment de personnel à une entreprise de ce genre représente également un grand problème parce que les deux semaines de Jeux olympiques tombent au milieu de la période de travail d'été des étudiants d'école secondaire et d'université. Comme les étudiants sont surtout intéressés par les emplois qui durent tout l'été, les pays où se sont déroulés les Jeux olympiques auparavant ont dû faire largement appel aux militaires pour combler de nombreux postes.

• (1540)

Il a été demandé au ministère de la Défense nationale de préparer un rapport sur toutes les demandes d'aide qu'on lui fera pour les Jeux, de même que sur les conséquences qui s'y rattachent et les différentes autres solutions possibles. Lorsqu'il aura reçu ce rapport, le gouvernement étudiera ce que nous devons faire pour répondre aux besoins de sécurité interne et remplir nos engagements internationaux afin de déterminer quel pourrait être l'appoint de l'armée canadienne aux Jeux olympiques de 1976.

En résumé, monsieur l'Orateur, mis à part les montants qui doivent être accordés à Radio-Canada et le coût des mesures de sécurité, la participation fédérale à la préparation des Jeux olympiques d'été de 1976 se fera sans qu'il y ait besoin d'un financement supplémentaire. De plus, comme je l'ai dit, le Parlement continuera d'avoir le plein contrôle sur la participation du gouvernement fédéral aux Olympiques grâce à l'étude du budget annuel dans lequel les détails de tous les programmes sont soumis afin d'être examinés et approuvés.